



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024

N° C26_09_2024_02 - Représentations de Mellois en Poitou au sein des organismes extérieurs - Modifications

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	61	8	69	21

Pour : 69	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, MARTIN Patrick, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SARRAZIN Nathalie, GICQUIAUD Floriane, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BAUDON Christian (pouvoir donné à GRASSWILL François), BELAUD Bernard (pouvoir donné à PAILLAUD Raymond), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à BERTHONNEAU Frédéric), GIRAULT Anne (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à PICARD Marylène), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à DALLAUD Hélène), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à THIBAUT Evelyne)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BAUMGARTEN Christian, BONNET Line, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CROMER Marie-Thérèse, FERRÉ Nicolas, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul, MAGNAN Jean-Christophe, MORIN Patrick, PICARD Christian, POUVREAU Lise, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie BRUNET

Représentations de Mellois en Poitou au sein des organismes extérieurs - Modifications

Vu les articles L 2121-21 et L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

Par délibération du 30 juillet 2020, à l'issue du renouvellement général des conseillers municipaux, la communauté de communes a procédé à l'élection de ses représentants dans les organismes extérieurs,

Il convient aujourd'hui d'actualiser ces désignations en ce qui concerne :

- L'association AIPM (Association d'Insertion du Pays Mellois) en raison d'une modification de statuts de cette association ;
- La commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Boutonne conformément à l'article R 212-31 du Code de l'environnement ;
- L'association OSAPAM (Office des Sports et des associations du pays Mellois) suite à la démission du représentant suppléant,

Conformément à l'article 2121-21 du CGCT, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder aux désignations dans ces organismes à bulletins secrets.

L'association d'Insertion du Pays Mellois (AIPM)

Conformément aux statuts de l'AIPM, il convient d'actualiser les représentations de la communauté de communes.

Il est proposé de désigner :

- Représentant de la communauté de communes en qualité de financeur à voix non délibérative :
 - Madame Sylvie COUSIN
- Représentant de la communauté de communes en qualité de donneur d'ordre à voix délibérative :
 - Titulaire : Madame Muriel SABOURIN-BENELHADJ
 - Suppléant : Monsieur Christophe LABROUSSE

La commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Boutonne

Vu les articles R 212-30 et R 212-31 du Code de l'environnement,

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Boutonne doit être renouvelée conformément à l'article R 212-31 du Code de l'environnement. Ce dernier dispose que la durée du mandat de ses membres hors représentants de l'État est de 6 années. Les membres de la CLE ont été désignés par arrêté préfectoral n° 18EB1403 du 3 novembre 2018. Leur mandat arrive à échéance le 6 novembre 2024.

La communauté de communes Mellois en Poitou est représentée au sein du « collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux ».

Il est proposé de désigner Monsieur Philippe CACLIN pour représenter la communauté de communes au sein de cette instance.

L'association Office des Sports et des associations du pays Mellois (OSAPAM)

Suite à la démission de Madame Christine DE CONINCK, il convient de désigner un représentant de la communauté de communes au sein de l'OSAPAM.

Il est proposé de désigner Sébastien MERCIER en qualité de titulaire pour représenter la communauté de communes au sein de cette instance.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- DESIGNER comme représentants de Mellois en Poitou au sein de l'association d'insertion du Pays Mellois :
 - Madame Sylvie COUSIN en qualité de financeur à voix non délibérative,
 - Madame Muriel SABOURIN-BENELHADJ en qualité de donneur d'ordre à voix délibérative (titulaire),
 - Monsieur Christophe LABROUSSE en qualité de donneur d'ordre à voix délibérative (suppléant).
- DESIGNER Monsieur Philippe CACLIN afin de représenter Mellois en Poitou au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Boutonne.
- DESIGNER Sébastien MERCIER afin de représenter Mellois en Poitou en qualité de titulaire au sein de l'association Office des sports et des associations du Pays Mellois - OSAPAM.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président

Sylvie BRUNET

Fabrice MICHELET